

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 23 MAI 2024

DEL-2024-117

L'An deux mille vingt-quatre, le 23 mai, à 8 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 16/05/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON, WENDLING.
MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOUVARD, DEAGE, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avait donné pouvoir :

M. COUTIER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.
MM. BOISIER, BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,
MM. CHALLEAT, CHEVALLOT, DUPERTHUY, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 28
Présents : 14
Représentés par mandat : 1

Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE, D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME D'AVRIL 2024 - LOT N°3 - MARCHE DE TRAVAUX - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 11 AVRIL 2024

Rapport présenté par M. Joseph DEAGE.

Le Bureau, lors de sa séance du 11 avril 2024, a donné son accord pour le marché à conclure du lot n°3 concernant l'opération DUINGT - Route de Fergy.


Cependant, après présentation du plan de financement à la commune, cette dernière a décidé de réviser le projet pour raison budgétaire.

Par conséquent, il convient d'annuler la délibération d'attribution prise le 11 avril 2024 et de déclarer la consultation sans suite.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à donner leur accord pour l'annulation de la délibération d'attribution concernant le lot n°3 du programme d'avril prise le 11 avril 2024,
2. à donner leur accord pour déclarer sans suite le lot n°3 susmentionné.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE